



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



ENSEIGNEMENT  
AGRICOLE PUBLIC  
DE NORMANDIE

## TITRE PROFESSIONNEL AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ VÉTÉRINAIRE

### Objectifs de la formation

Le Titre Professionnel d'ASV de niveau 4 représente la plus haute qualification existante pour acquérir les compétences d'un/une auxiliaire vétérinaire. Ce titre pro permettra à son/sa titulaire :

- d'accueillir et de rassurer les clients du vétérinaire et leurs animaux ;
- entretenir les cages, désinfecter le matériel ;
- prendre les rendez-vous, gérer le fichier clients ;
- commander les médicaments ;
- donner des conseils sur la nourriture, l'hygiène et les soins à apporter aux animaux ;
- aider le vétérinaire lors des opérations, veiller sur les animaux à leur réveil et donner l'alerte aux premiers signes de souffrance.

La seule formation reconnue permettant d'accéder au titre professionnel «ASV GIPSA» échelon 5 de la Convention collective nationale des vétérinaires

### Lieux de la formation

NaturaPÔLE  
Campus Hortithèque  
CFA  
[www.naturapole.fr](http://www.naturapole.fr)

Le Robillard  
CFA  
[www.le-robillard.fr](http://www.le-robillard.fr)



APPRENTISSAGE

DURÉE 2 ans

# TITRE PROFESSIONNEL AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ VÉTÉRINAIRE

## CONTENU DE LA FORMATION

### Enseignement technique et professionnel

- Accueillir la clientèle
- Argumenter les mesures et les produits adaptés au besoin de l'animal et du client
- Réaliser le secrétariat courant
- Assurer le suivi des activités
- Appliquer les procédures d'hygiène
- Gérer le risque contaminant
- Préparer le matériel et l'animal
- Aider à la chirurgie, aux soins et aux examens

Stage de 70h

## DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Assistant.e vétérinaire



## CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis en formation le/la candidat-e doit :

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être titulaire d'un BAC
- Avoir suivi 15 jours de stage pratique en clinique vétérinaire
- S'inscrire en ligne sur [apform.fr](http://apform.fr)
- Avoir satisfait aux tests d'entretien d'admission
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat
- D'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation



Admission étudiée  
au cas par cas.



**apform**  
Pour l'entreprise vétérinaire



ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
RÉVÉLE TON TALENT



[www.eap-normandie.fr](http://www.eap-normandie.fr)